

# Invalidité : seul un abus confirmé sur 337 rentes versées

---

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) informe que le nombre de nouvelles rentes invalidité reste stable en Suisse.

**De rente à réadaptation.** En 2016, le nombre de rentes pondérées nouvellement octroyées en Suisse s'est établi à 14'100. Par rapport à 2003, où le nombre de nouvelles rentes pondérées se chiffrait à 28'200, cet indicateur a diminué de 50 %. Pour l'OFAS, ces chiffres reflètent la transformation de l'AI d'une assurance de rentes en une assurance de réadaptation.

**Les abus.** L'assurance invalidité poursuit par ailleurs ses mécanismes de lutte contre les abus. En 2016, sur 219'100 rentes versées, l'AI a bouclé 1950 enquêtes ouvertes pour soupçon d'abus, lequel a été confirmé dans 650 cas (ndlr : soit environ un abus sur 337 rentes versées), ce qui a conduit l'assurance à réduire ou à supprimer la prestation de rente en cours ou à renoncer à octroyer une rente. Il en résulte pour l'AI, par extrapolation, des économies totales de l'ordre de 178 millions de francs, pour des coûts d'environ 8 millions de francs.

**Les réactions.** Agile.ch a réagi à ces nouveaux chiffres. La faïtière des organisations de personnes avec handicap appelle les entreprises à engager durablement des personnes avec une incapacité pour raison de santé car elle a établi que, une année après l'achèvement d'une mesure, 78% de ces personnes continuent à travailler, sans qu'on sache précisément s'il s'agit d'un emploi sur le marché primaire ou le marché secondaire (protégé). De ces 78%:

- 29% réalisent un revenu d'au moins 3'000 francs par mois, ?
- 13% gagnent entre 1'000 et 3'000 francs, ?
- 12% doivent se contenter de moins de 1'000 francs et ?
- 24% n'ont ni revenu, ni rente. ?

Sources : [OFAS](#), [Agile.ch](#)